

Communiqué

Pour diffusion immédiate

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS SIGNE UNE ENTENTE AVEC SEIZE (16) TRANSPORTEURS SCOLAIRES.

Gaspé, le 21 juin 2023 – Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a récemment signer une entente avec ses 16 transporteurs pour les six prochaines années. Cette entente vient donc consolider une stabilité du service transport scolaire pour les années futures.

Toutefois, il a été impossible d'arriver à une entente pour le transport du midi avec un seul de ces transporteurs pour la prochaine année scolaire. Il faut ici préciser que selon les données du Ministère, la majorité (75 %) des centres de services scolaires du Québec n'offrent plus le service du transport du midi. Le défi de maintenir ce service sur notre territoire demeure considérable étant donné sa grande superficie. En effet, au quotidien, pour le transport du midi, les véhicules doivent parcourir près de 1 300 km sur un total de plus de 6 000 km par jour. Le centre de services scolaire des Chic-Chocs fait donc partie du groupe des 25 % qui offre encore le service de transport du midi, et ce, sur tout le territoire québécois.

À la suite de démarches de négociation infructueuses avec l'entreprise de transport scolaire de la Haute-Gaspésie, le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a pris la difficile décision de suspendre le service du transport du midi pour l'année scolaire 2023-2024 dans le secteur de la Haute-Gaspésie. Les établissements concernés par cette suspension de service sont l'école Saint-Antoine de Gros-Morne, l'école Saint-Maxime de Mont-Louis, l'école des Bois-et-Marées de Tourelle, les écoles Gabriel-Le Courtois et de l'Anse de Sainte-Anne-des-Monts, ainsi que les écoles Saint-Norbert et de l'Escabelle de Cap-Chat. Au total, près de 300 élèves sont touchés par cette suspension.

« Comme le service du transport du midi est un service pour lequel le centre de services scolaire ne reçoit aucune somme du gouvernement, il devient de plus en plus coûteux d'en assurer le fonctionnement sans compromettre le service direct à l'élève » de souligner monsieur Steven Richard, directeur général adjoint par intérim du Centre de services scolaire des Chic-Chocs. En effet, les montants qui seraient consacrés à maintenir le service du transport du midi auraient certainement un impact sur le service à l'élève, sans compter les sommes considérables que les parents auraient à débourser pour assurer ce mode de transport.

À titre d'exemple, en 2022-2023, il en coûtait 315 \$ par enfant pour l'utilisation du transport du midi pour toute l'année. En comparaison, si nous avions maintenu le service en fonction cette année, il en aurait coûté 1 881,68 \$ par enfant pour atteindre un équilibre budgétaire, ce qui représente une augmentation de 497 %. « L'ampleur de ce déficit représente un manque à gagner qui ne peut être puisé à même les budgets consacrés à la réussite scolaire de notre jeunesse. » de conclure monsieur Richard.



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Devant cet état de situation, le centre de services scolaire multipliera les démarches pour assurer des services palliatifs aux parents touchés par la situation. En effet, les services de garde seront accessibles et bonifiés dans certains cas, alors que de la surveillance sur l'heure du midi sera également disponible pour les écoles Saint-Antoine et Saint-Maxime.

Le centre de services scolaire demeure ouvert à toute reprise du dialogue avec le transporteur concernant cette question.

-30-

Pour information:

Nadine Cotton, conseillère en communication Téléphone : 418 368-3499, poste 5912 Nadine.cotton@csscc.gouv.qc.ca